

Procès-verbal réunion du conseil municipal du jeudi 16 novembre 2023

Convocation du 09/11/2023

Présents : Jean-Noël BLANC, Sandrine CHAUVEL, Claire DANJEAN, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Olivier PERRIN, Bénédicte PITHIOUX, Pierre VIALAIT, David VULIN

Excusés : Sonia BRETON, Natacha GRAPPE-ROLLAND, Claude GRENIER, Dominique PERRIN, Thibaut REVELUT

Excusés ayant donné procuration :

Sous la présidence de Gérard JANODET, Maire

Lecture du compte-rendu de la séance précédente du jeudi 12 octobre 2023 avant approbation.

Désignation du secrétaire de séance : Bénédicte PITHIOUX

Cimetière : modification des durées de concessions et de la répartition des règlements commune / CCAS (DEL20231116001)

*Modification des durées de concessions du cimetière

Pour rappel, la prise d'une concession au cimetière de Beaupont s'effectue selon les modalités suivantes :

- Durée 30 ans pour 120 €
- Durée 50 ans pour 210 €

Concernant le renouvellement d'une concession au cimetière, la durée de 10 ans n'étant pas légale, il convient de la supprimer.

Le renouvellement de la concession se fera sur les durées suivantes à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Première concession		Renouvellement concession	
Durée	Tarif	Durée	Tarif
X	X	15 ans	60,00 €
30 ans	120,00 €	30 ans	120,00 €
50 ans	210,00 €	50 ans	210,00 €

*Modification de la répartition des règlements commune / CCAS

Actuellement, la répartition du montant des concessions est de 2/3 sur le budget de la commune et 1/3 sur le budget du CCAS.

Afin de simplifier l'organisation et les modalités de paiement pour les usagers, il est proposé de délibérer sur le versement du montant total de la concession, uniquement sur le budget de la commune.

Sur la base des encaissements perçus, la commune reversera une subvention chaque année au CCAS.

Cette nouvelle disposition entrera également en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Droit de préemption urbain (DEL20231116002)

Compte tenu des évolutions du territoire de la commune de Beaupont et du Plan Local d'Urbanisme actuel, il apparaît que la mise en place d'un Droit de Préemption Urbain serait un outil indispensable de politique foncière à la disposition de la commune, afin de réaliser des opérations d'intérêt général ou pour constituer des réserves foncières en vue de futures opérations ou actions d'aménagements d'intérêt général.

Ce Droit de Préemption Urbain concernerait les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) de la commune.

L'assemblée délibérante donne un avis favorable.

Dossiers et travaux en cours :

- Mise en accessibilité maison des associations

Colette LOMBARD présente l'avancée des travaux qui ont commencé récemment :

- Les maçons ont effectué le percement des murs et l'évacuation des gravats.
- La démolition de l'escalier extérieur sera avancée à fin novembre 2023 pour permettre d'avoir les mesures précises pour la construction de l'élévateur, pour lequel le délai de fabrication est de 10 semaines environ.
- Les sanitaires seront démontés la semaine prochaine.

Les réunions de chantier auront lieu tous les mardis à 17 heures.

- Logement sis 119 rue des anciens combattants

La première réunion de chantier a eu lieu le mercredi 15 novembre 2023 à 8 heures.

Colette LOMBARD présente l'avancée des travaux qui ont commencé récemment également :

- L'isolation a été effectuée et le montage des ossatures a commencé.
- ENEDIS devrait intervenir prochainement pour effectuer les travaux afin de déplacer les tableaux électriques, mais les travaux électriques ont déjà commencé également.

Assainissement

Jean-Noël BLANC rapporte les éléments suivants, fournis par Grand Bourg Agglomération :

- 53 enquêtes sur 76 maisons concernées ont été réalisées par le cabinet mandaté par Grand Bourg Agglomération.
- Le relevé topographique ainsi que le plan de géo-détection ont déjà été transmis et l'avant-projet sera présenté prochainement par Grand Bourg Agglomération.

Point projet laverie automatique

Il apparaît compliqué de raccorder la laverie automatique à un des commerces existants, c'est pourquoi l'assemblée délibérante décide que la commune portera elle-même la convention avec l'entreprise WASHME.

Selon les projections, le résultat net est estimé à environ 1 000 - 1 200 euros /an.

Il reste à déterminer l'emplacement définitif sur la place publique et de faire établir des devis quant aux différentes possibilités de raccordement en eau et électricité.

Point projet aire de jeux

M. le Maire présente le projet et les devis de l'entreprise TRANSALP, suite au dernier rendez-vous.

Il concerne l'implantation de 4 pontons (cage de foot et panneau de basket) et l'implantation de jeux ludiques pour enfants.

Dans le but de compléter le dossier, et de parfaire les équipements, un rendez-vous sera pris avec AGORESPACE prochainement.

Compte-rendu des diverses commissions et réunions

*Conseil d'école le 7 novembre 2023 à 19 heures

Claire DANJEAN présente le compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole :

- 108 élèves pour l'année scolaire en cours et 111 élèves en prévision pour la rentrée de septembre 2024.
- Mise en place des premières phases du projet d'école présenté en juin dernier et mise en du protocole PHARE pour la lutte contre le harcèlement scolaire.

Claire DANJEAN et Colette LOMBARD ont également reçu les deux agents municipaux intervenant sur le temps méridien afin de faire un point sur la 1^e période scolaire et mettre en place une nouvelle organisation de traçabilité en cas d'incidents importants survenus pendant le temps méridien, en dehors du temps scolaire.

Questions et informations diverses

*Demande de dérogation – enfant Vlad LAURENT

Mme Julie LAURENT, domiciliée impasse du Gruat à Beaupont, a sollicité la mairie le 30 octobre 2023, afin de demander une dérogation pour son fils Vlad LAURENT et le scolariser à l'école de Cormoz dès que possible, pour des raisons de commodités personnelles.

L'assemblée délibérante donne un avis défavorable à la demande de dérogation.

*Désignation de témoins pour le mariage de 2 administrés

Le mariage de deux administrés de la commune est prévu en début d'année 2024. Ces derniers sollicitent la désignation de deux personnes pour assister à la cérémonie et remplir les fonctions de témoins.

Colette LOMBARD et Jean-Noël BLANC sont volontaires pour assister les futurs mariés.

*Recrutement d'un agent pour la surveillance et l'aide au service pendant le temps méridien

L'agent communal en charge de la surveillance et l'aide au service pendant le temps méridien ayant donné sa démission ce jour, nous sommes à la recherche d'un agent à compter du lundi 27 novembre 2023.

Il sera procédé à la mise en ligne d'une annonce en vue d'un recrutement dès que possible.

*Réunion circonscription à Montrevel-en-Bresse

Bénédicte PITHIOUX et Gérard JANODET se rendront à la réunion qui se déroulera le 21 novembre 2023 à 18 heures 30, sur le devenir des écoles de la circonscription.

*Bilan des entretiens individuels des agents titulaires

Les agents techniques souhaitent être équipés de téléphones portables, il est décidé d'acheter deux téléphones portables équipés d'Internet.

*Dates des prochaines réunions

Réunion du SIEA le 1^{er} décembre 2023 à 18 heures

Sainte Barbe le 25 novembre 2023 : Christian MOREL

Prochaines séances du conseil municipal : jeudi 14 décembre 2023 à 20 heures.

L'ordre du jour étant clos, le Maire lève la séance à 23 heures 10.